

L'Adresse—M. Lavoie

Le *Journal* d'Ottawa du mardi 25 octobre a très bien résumé le Livre vert. L'article, que j'ai entre les mains, reprend tels quels certains passages du Livre vert, aussi ne pourra-t-on pas dire que j'exagère ou que je déforme les propos tenus par le ministre dans son document. Voici certaines des propositions contenues dans le Livre vert, selon l'article du *Journal* d'Ottawa.

—Instituer un programme d'apprentissage national destiné à former des entraîneurs de classe internationale au Canada.

—Augmenter l'aide voulue pour accroître le nombre des officiels et des arbitres de classe internationale.

—Élaborer un programme de sélection, pour la recherche de jeunes sportifs prometteurs.

On ne parle ni de sportifs ni de jeunes sportifs, mais seulement de jeunes sportifs prometteurs. Ce sont eux que l'on va aider.

—Élaborer un programme d'aide au club permettant d'aider les clubs sportifs désireux et capables de produire des athlètes de grande classe pour nos équipes nationales et internationales.

Vous voyez où a été mis l'accent.

Le Livre vert indique également que si les universités «s'engagent à la recherche de l'excellence dans l'application de leurs programmes de sports, à coordonner ceux-ci avec ceux de la collectivité et à multiplier les possibilités de former des sportifs et de les faire participer à ces compétitions» le gouvernement les subventionnera.

Je me demande si le ministre a pris la peine de vérifier auprès des universités canadiennes si elles estimaient que leurs responsabilités primordiales ou même importantes étaient d'atteindre à l'excellence sportive. Dans le passé, cela n'a pas été leur rôle, et je prédis que le ministre va se faire mitrailler si elle essaie de vendre aux grandes universités du pays l'idée qu'elles devraient instaurer des programmes de sport amateur et s'engager à la recherche de l'excellence dans ce domaine.

Le ministre poursuit en disant, et je cite à nouveau le Livre vert:

«Nous voulons que les universités s'occupent de l'entraînement de l'athlète à haute performance» . . .

Nous pouvons voir ce sur quoi appuie le ministre. Elle insiste sur les athlètes de haute performance, les équipes nationales, les équipes internationales, les entraîneurs de classe internationale, les arbitres de classe internationale et ainsi de suite. Voilà qui est déplorable.

Je constate que mon temps de parole touche à sa fin. Je voudrais revenir à certaines remarques du ministre au sujet de la politique du sport. Après l'observation préliminaire du député de . . .

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député, mais je constate que le temps qui lui était alloué est expiré. Néanmoins, avec le consentement unanime, il peut continuer. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: Non.

[Français]

M. Jacques Lavoie (Hochelaga): Monsieur le président, j'aimerais d'abord dire à la Chambre combien il me fait plaisir de participer au débat sur l'Adresse en réponse au discours du trône. Je voudrais que les gens d'Hochelaga, circonscription que je représente, partagent avec moi ce plaisir, et avec raison d'ailleurs, puisque l'on se souviendra que le 14 juin dernier j'ai eu le courage de poser un geste qui n'était pas facile à réaliser, mais je l'ai fait parce que pour moi ce qui importe avant tout c'est l'intérêt des concitoyens de ma circonscription du Québec et de tous les Canadiens. C'est pourquoi j'ai posé ce geste qui

[M. Halliday.]

était de traverser le parquet de la Chambre, puisque la population d'Hochelaga m'avait d'abord élu pour les représenter et travailler et non pour demeurer dans un parti où le désordre a prédominance sur l'intérêt des Canadiens.

A partir de ce moment, tenant compte des besoins de ma circonscription et de tous les Canadiens et avec ma participation sincère au caucus du parti libéral, j'ai apporté des idées qui aujourd'hui font partie intégrante du discours du trône, de l'intention du gouvernement et de la politique que le gouvernement entend adopter lors de la session en cours.

Je me dois, monsieur le président, de remercier tous mes collègues ainsi que le très honorable premier ministre du Canada de m'avoir accepté dans cette grande équipe que forme le parti libéral du Canada. C'est avec plaisir que je travaille à leurs côtés puisque depuis que je me suis rallié à eux et que j'ai appris à les connaître, je me suis vite rendu compte que leur première préoccupation, tout comme moi, est de servir tous les Canadiens, sans exception. Siégeant depuis deux ans à la Chambre, comme représentant de la circonscription de Hochelaga, je voudrais remercier également tous les collègues qui m'ont accordé leur aide et leur appui dont j'avais besoin, et ce y compris certains de mes collègues de mon ancien parti. Je voudrais également citer le député de Joliette (M. La Salle) et en particulier le député de Saint-Hyacinthe (M. Wagner) qui est actuellement en convalescence, et je voudrais profiter de l'occasion, et j'espère que mes collègues se joignent à moi, pour lui souhaiter un prompt rétablissement.

Monsieur le président, je voudrais également féliciter le député de Louis-Hébert (M. Dawson) et celui de Malpèque (M. Wood) de la façon dont ils se sont acquittés de leur tâche. Je voudrais les féliciter, d'autant plus que le député de Winnipeg-Sud-Centre (M. McKenzie) déclarait dans son discours hier, et je cite, et c'est important, monsieur le président:

Malheureusement, je ne puis féliciter les deux motionnaires de l'Adresse en réponse au discours du trône, car ce serait hypocrite de ma part.

Au moins il est franc là-dessus.

Je ne puis vraiment pas féliciter qui que ce soit qui appuie et complimente le gouvernement actuel, après ce qu'il a fait. Je ne ressens que du mépris pour ces deux députés. Je ne comprends pas qu'ils aient pu prendre la parole pour faire l'éloge du gouvernement actuel.

Monsieur le président, je les félicite, et je sais que d'autres députés de tous les partis ont félicité le député de Louis-Hébert ainsi que celui de Malpèque. Est-ce que ces deux députés, monsieur le président, sont méprisants? Est-ce qu'un député à la Chambre a le droit de mépriser, d'avoir du mépris envers un autre député? Il me semble, monsieur le président, que ce député de Winnipeg-Sud-Centre devrait éventuellement retirer au moins ses paroles de mépris. Il me semble que c'est inacceptable dans cette institution; c'est démocratique. Chacun a le droit de donner son opinion, mais de là à avoir du mépris pour un de ses collègues, monsieur le président, non! S'il a du mépris pour ses collègues, il en a pour lui-même et il en a pour la population, et cela je le déplore grandement.

Monsieur le président, on comprendra pour quelles raisons à un certain moment j'ai traversé le parquet de la Chambre. J'avais déjà dit que si le gouvernement posait des gestes concrets, s'il avait des choses à proposer dans l'intérêt des Canadiens, je le ferais, chose que j'ai faite, et avec raison. On se souviendra, par exemple, que j'avais demandé au gouvernement, personnellement, que si on veut procéder à la levée des contrôles des prix et des revenus, qu'on le fasse de façon